



∴ CYCLE ∴

LA PROCÉDURE DE SAISIE IMMOBILIÈRE

LES 04, 11, 18 ET 25 JUIN 2021

∴ VISIOCONFÉRENCE ∴

VALIDATION
3 H/ATELIER

NIVEAU : 2

PRÉREQUIS : Approfondissement des
connaissances et des
pratiques de la matière

INSCRIPTION PRÉALABLE OBLIGATOIRE



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender la pratique du droit des saisies immobilières
- Savoir répondre aux problématiques pratiques
- Gagner en efficacité

TYPE DE FORMATION : Visioconférence

NIVEAU : 2

PRÉ-REQUIS :

Approfondissement des connaissances et des pratiques de la matière

INTERVENANTS

Me R. MORENON,
Avocat au Barreau de Marseille

DURÉE DE LA FORMATION : 4 demi-journées
4 ateliers de 3 heures
Les 04, 11, 18 et 25 juin 2021

NOMBRE D'HEURES VALIDÉES :
12h pour la totalité du cycle
3h pour chaque atelier

PROGRAMME DU CYCLE

ATELIER I : RÈGLES GÉNÉRALES ET CONDITIONS PRÉALABLES DE LA PROCÉDURE

Vendredi 4 juin 2021

14 H - 17 H

Me R. MORENON,
Avocat au Barreau de Marseille

- Les règles générales de la procédure de saisie immobilière
 - A - les textes applicables
 - B - les règles de compétence
 - C - les exigences du service de la publicité foncière
- Les conditions préalables à la procédure de saisie immobilière
 - A - le créancier poursuivant et le débiteur saisi
 - B - Le titre exécutoire
 - C - L'immeuble saisi
 - D - les poursuites

ATELIER II : LA PROCÉDURE JUSQU'À L'AUDIENCE D'ORIENTATION

Vendredi 11 juin 2021

14 H - 17 H

Me R. MORENON,
Avocat au Barreau de Marseille

- Le commandement de payer valant saisie
- Le procès-verbal descriptif
- Les assignations à comparaître
- Le cahier des conditions de vente
- Les déclarations de créance et dénonciations

ATELIER III : L'AUDIENCE D'ORIENTATION ET D'INCIDENT

Vendredi 18 juin 2021

14 H - 17 H

Me R. MORENON,
Avocat au Barreau de Marseille

- Les règles communes
- L'audience d'orientation
- L'audience d'incident
- Les cas particuliers
- L'appel

ATELIER IV : LA VENTE

Vendredi 25 juin 2021

14 H - 17 H

Me R. MORENON,
Avocat au Barreau de Marseille

- La vente de gré à gré
- La vente amiable
- La vente par adjudication



∴ TARIFS ET PRISE EN CHARGE ∴

	TARIF*	CREDIT D'IMPÔT**	Reste à charge de l'Avocat après crédit d'impôt
AVOCAT CONFIRMÉ POUR UN ATELIER - 3 H	60 €	30.75 €	Moins de 30 €
AVOCAT CONFIRMÉ POUR LE CYCLE - 12 H	200 €	123 €	Moins de 80 €

* FORMATION HORS-ABONNEMENT ANNUEL EDASE 12H OU 24 H

** Tarif heure de SMIC au 1^{er} janvier 2021 : 10,25 €

Plus d'informations [ICI](#)

∴ FAITES FINANCER VOTRE FORMATION ! ∴

La formation pourra être prise en charge par les organismes collecteurs de fonds au titre de la formation continue selon les conditions de ces organismes. FIF-PL : www.fiflp.fr, OPCA-PL : www.opcapl.com

Il vous appartient d'en faire la demande **avant le début de la formation.**

Référence pour dossier de prise en charge : EDA Sud-Est CFBSE

Enregistré sous le numéro 93 13 P 0048 13. *Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.*

∴ INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE ! ∴

1. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne dans votre Espace Avocat :

Date limite d'inscription : 2 jours ouvrés avant la date de la session de formation.

ATELIER I · 4 JUIN

Atelier I - Règles générales et conditions préalables de la procédure [ICI](#)

ATELIER III · 18 JUIN

L'audience d'orientation et d'incident [ICI](#)

LE CYCLE COMPLET [ICI](#)

ATELIER II · 11 JUIN

La procédure jusqu'à l'audience d'orientation [ICI](#)

ATELIER IV · 25 JUIN

La vente [ICI](#)

2. Déposez une copie de votre attestation de contribution à la formation professionnelle pour l'année N-1

Attestation téléchargeable à partir de votre compte personnel sur le site de l'URSSAF, Rubrique « Documents »

Tuto de téléchargement [ICI](#)

3. Payez en ligne avec votre carte bancaire

Si vous ne disposez pas de carte bancaire :

Remplissez et imprimez votre bulletin d'inscription ci-dessous

Envoyez votre chèque de règlement libellé à l'ordre de EDASE accompagné de votre bulletin d'inscription par courrier à l'adresse suivante :

EDASE - ECOLE DES AVOCATS DU SUD-EST

Service Inscription Formation Continue

61, boulevard de la Blancarde

13004 Marseille

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site [ICI](#)

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 – e-mail : inscriptionfc@edase.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

∴ CYCLE ∴

LA PROCÉDURE DE SAISIE IMMOBILIÈRE

Les 04, 11, 18 et 25 juin 2021

Bulletin à compléter et à retourner, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante :
61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Département de naissance :
Avocat au Barreau de :
Date de prestation de serment :
Adresse :
Code postal : Ville :
E-mail :
Téléphone :

∴ CHAMP(S) DE COMPÉTENCE À RENSEIGNER ∴

Droit de la famille, des personnes et de leur patrimoine	Droit commercial, des affaires et de la concurrence	Droit de l'international et de l'Union européenne
Droit du dommage corporel	Droit des sociétés	Droit des étrangers et de la nationalité
Droit des assurances	Droit des associations et des fondations	Droit de la santé
Droit immobilier	Droit bancaire et boursier	Droit de l'environnement
Droit rural	Droit du crédit et de la consommation	Droit des nouvelles technologies, l'informatique et de la communication
Droit du travail	Droit de la fiducie	Droit de la propriété intellectuelle
Droit de la sécurité sociale et de la protection sociale	Droit des garanties, des suretés et des mesures d'exécution	Procédure civile
Droit pénal	Droit fiscal et douanier	MARD / Médiation
Déontologie	Droit des transports	Droit de l'arbitrage
Vie professionnelle	Droit public	Droit du sport

∴ JE M'INSCRIS À ∴

ATELIER I · 4 JUIN

Atelier I - Règles générales et conditions préalables de la procédure

ATELIER II · 11 JUIN

La procédure jusqu'à l'audience d'orientation

ATELIER III · 18 JUIN

L'audience d'orientation et d'incident

ATELIER IV · 25 JUIN

La vente

LE CYCLE COMPLET

∴ TARIFS ∴ POUR 1 ATELIER · 60 €

POUR LE CYCLE COMPLET · 200 €

∴ MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION ∴

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H.

Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation (a.bocoviz@edase.fr).

Date limite de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation

Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans règlement effectué

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site

POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tel : 04 91 54 43 63 - Fax : 04 91 33 43 42 - E-mail : inscriptionfc@edase.fr

